

Assistant.e de communication

Façon de penser

19/05/17

Stage

Paris 10e



Secteur

Communication culturelle

Description de l'entreprise/de l'organisme

Depuis 2003, l'agence Façon de penser coordonne et médiatise des événements culturels nationaux : Journées européennes du patrimoine (jusqu'en 2016), Grand Prix Poésie RATP, Journées européennes des métiers d'art, Semaine de la langue française et de la Francophonie, Partir en livre...

Description du poste

Façon de penser, agence de conseil en communication et de relations presse et publiques, recrute un ou une assistant(e) de communication pour un stage de 3 à 6 mois à plein temps.

MISSIONS :

Assister les attachées de presse et la chargée de coordination de l'agence dans toutes leurs actions visant à promouvoir plusieurs événements culturels nationaux :

- Rédaction de documents de communication
- Relances presse
- Mise à jour de fichiers presse
- Participations aux événements presse
- Lien avec les coordinations régionales et nationales
- Constitution de bases iconographiques

Description du profil recherché

PROFIL :

Formation :

Niveau Master 1 minimum : école de communication ou de relations de presse, ou formation supérieure dans les domaines de la culture, de l'art, de l'histoire ou des lettres.

Compétences :

- Maîtrise de la suite Office
- Maîtrise d'Indesign indispensable

Qualités requises :

- Intérêt réel pour le monde de la presse, de la culture et de l'art
- Connaissances du fonctionnement des médias
- Dynamisme & sens de l'organisation
- Grandes capacités d'intégration, d'adaptabilité, de réactivité

- Grande aisance relationnelle et rédactionnelle

Vos qualités relationnelles n'ont d'égales que votre motivation, alors n'hésitez plus et rejoignez-nous !

 **Date de prise de fonction**

Début juillet

 **Rémunération envisagée**

Rémunération de stage légale

 **Lieu**

Paris 10e

 **Adresse postale du recruteur**

Paris 10e

 **Site web de l'entreprise/de l'organisme**

<http://www.facondepenser.com/>

 **Informations complémentaires / renseignements**

PAS DE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION NI DE CONTRAT EN ALTERNANCE.